



Coss - Infos

Et si on parlait déchets...?

Par
Claude-Alain Monnard

En 2007, chaque habitant du canton a laissé en moyenne 259 kilos d'ordures ménagères, 37 d'objets encombrants, 84 de déchets compostables, 79 de papier et de carton ainsi que 80 de verre... Tôt ou tard donc, chacun de nos achats finit aux ordures! Jeter un objet à la poubelle est souvent un geste «anodin». En y prêtant un peu plus d'attention, il est possible de réduire significativement la quantité de déchets à incinérer et d'offrir une seconde vie aux objets dont on veut se débarrasser.

Sur le plan national

La Suisse dispose actuellement d'une infrastructure de haut niveau et de dispositions légales claires. L'élimination des déchets de biens de consommation a désormais des impacts restreints sur l'environnement comparés à ceux qui sont générés par leur production et leur utilisation. Dans un but de constante amélioration, la tendance sera de porter une attention accrue à la conception des produits pour



Alain Martin

MAC

qu'elle intègre tant les contraintes de la fabrication et de l'utilisation que celles de l'élimination. La prio-

rité doit aussi être de mise sur la protection des ressources non renouvelables, comme les métaux ou le gravier. Il s'agit donc de relever des défis importants dans les années à venir.

A Cossonay

Grâce à ses fonctions, Alain Martin, employé communal, se trouve quotidiennement et concrètement au cœur de ce thème d'actualité. *Dans leur grande majorité, les citoyens jouent le jeu!* précise-t-il. *Il existe toujours des cas litigieux que nous aimerions voir diminuer. À la déchetterie, quand quelqu'un «surveille», nous constatons que les gens agissent de manière correcte.* Si le client doute ou hésite, le personnel se fait un plaisir de donner un coup de main, de discuter et d'expliquer (sur place ou par téléphone).

Les heures d'ouverture sont nombreuses et permettent à chacun de s'organiser pour y apporter des déchets divers, qu'on soit porteur d'une carte magnétique ou non! *Et puis, dans les quartiers qui ont encore des containers, les déchets ménagers sont ramassés le mardi et le vendredi matin. Chaque mois, nous passons aussi pour le papier (3^e jeudi) et les déchets encombrants (dernier jeudi, sauf décembre).*

Comme partout, la perfection n'existe pas. Cependant, Alain Martin estime que le fonctionnement de la déchetterie est positif. *Bien sûr, on peut toujours améliorer, adapter ou chercher des petits trucs!*

Les gros déchets

Est considéré comme déchet encombrant tout ce qui n'est pas incinérable et mesure plus de 35 cm. Les objets incinérables inférieurs à 35 cm iront donc dans les sacs poubelles. Par contre, les objets non incinérables de moins de 35 cm (pots de fleurs, métaux, petits électroménagers, etc...) sont à apporter à la déchetterie. *Malgré les informations données par la commune, on trouve parfois de tout! Une fois, il y avait même un moteur de voiture!* ajoute M.Martin en se marrant. *On l'a quand même*



Des sacs de 35 l dans les Villiger!

MAC

ramassé parce qu'on ne pouvait pas le laisser sur la voie publique! Une fois récupérés, les gros déchets sont expédiés chez Valorsa pour être triés, broyés puis incinérés.

L'équipe de la voirie effectue sa tournée avec trois véhicules qui se suivent. *Au niveau écologique et rentabilité, ce n'est pas la solution, mais nous sommes obligés de procéder de la sorte!* Si les déchets encombrants étaient triés «selon la norme», deux véhicules suffiraient: un pour la ferraille et l'autre pour le bois, les meubles et les matelas. *Mais nous avons été contraints de prendre l'option d'un troisième véhicule pour tout ramasser.*

Des «Villiger débordent...»

Ce nouveau système de collecte des ordures ménagères fait ses preuves maintenant. *Il a fallu un temps d'adaptation pour tous les utilisateurs.* Cependant, on a pu constater ici ou là, que des Villiger «débordaient». Alors? *Ils représentent le contenu de 7 containers normaux, mais il suffit qu'une personne mette un sac trop plein, ou un carton, entraînant un poids différent et ça bloque tout.*

Donc, encore une fois, une question de «discipline». Surtout que des déchets en vrac y sont déversés, des bouteilles, des sacs non atta-

chés. *Par exemple, si un Villiger coince, les gens n'essaient pas le tambour voisin et laissent leurs sacs à côté, ce qui encourage d'autres personnes à faire de même!* Bien sûr, il arrive aussi qu'ils soient pleins. *Dans ce cas, les gens des quartiers devraient se souvenir qu'il existe d'autres containers à disposition pas très loin.*



Marcel Rime de «piquet» à la déchetterie.

MAC